

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique aménagement voie de la Soule

**De :** Thérèse Le Brenn <[REDACTED]>

**Date :** 21/09/2023 18:52

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur, je tiens à vous informer de mon opposition au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule », pour les raisons suivantes :

- ce projet coûteux va l'encontre des lois incitant à lutter contre l'artificialisation des terres. Il impacterait gravement l'organisation des fermes.
- un aménagement de la route existante est possible pour améliorer la sécurité dans les bourgs.
- il est impensable d'utiliser l'ancienne voie ferrée qui doit être aménagée en voie verte pour toutes les mobilités douces.

Bien que ne vivant pas en Soule - j'y viens tout de même régulièrement - je pense que ce projet doit être abandonné.

Bien cordialement

Thérèse Le Brenn

--

*Thérèse*